



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUIN 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2009

ZAC POLE SPORTS - APPROBATION DU
CAHIER DES CHARGES DE CESSION DE
TERRAINS ET DE SES ANNEXES

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 12 juin 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoins :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

AMERU

**ZAC POLE SPORTS - APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES
DE CESSION DE TERRAINS ET DE SES ANNEXES**

Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller Municipal Délégué Spécial expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le 24 juin 2005, le Conseil municipal a concédé l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté du Pôle Sports à la SEM Deux-Sèvres Aménagement. Il a également approuvé la Convention Publique d'Aménagement et autorisé Madame le Maire à accomplir toutes formalités y afférentes, notamment concernant la commercialisation des terrains de la ZAC.

La ZAC du Pôle Sports entre aujourd'hui dans cette phase de commercialisation des terrains cessibles en vue de développer le secteur économique de la ZAC autour de la thématique sport / bien être / loisirs / environnement sur laquelle des porteurs de projets vont prochainement être amenés à s'implanter.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article 12 de la Convention de concession d'aménagement et de l'article L311-6 du code de l'urbanisme, Deux-Sèvres Aménagement a établi les documents types suivants :

- le Cahier des Charges de Cessions de Terrains (CCCT) situés à l'intérieur du périmètre de ZAC Pôle Sports à Niort
- le Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (annexe 1 au CCCT)
- le Cahier des Prescriptions Urbaines, architecturales, paysagères et environnementales (annexe 2 au CCCT)
- le Cahier de Conduite de chantier (annexe 3 au CCCT).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le cahier des charges de cessions de terrains et ses annexes ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous documents à intervenir lors de chaque cession.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
Le conseiller municipal spécial délégué

Signé

Bernard JOURDAIN